

F&C Audit

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8.200 €

Siège social : 24 avenue du Peuple Belge – 59800 Lille

RCS Lille Métropole n°501 404 149

Transformation de la Société à Responsabilité Limitée F&C AUDIT en
Société par Actions Simplifiée

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes**

(Articles L.223-43 et L.224-3 du Code de Commerce)



41, rue Saint-Ferdinand – 75017 Paris – Tél. : (33) 1 40 55 09 05

e-mail : bal@ssa-afyneo.com – www.ssa-afyneo.com

Société inscrite à la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Paris

Dénomination sociale : AFYNÉO AUDIT & EXPERTISE – Siège social : 6, rue Georges Ville - 75116 Paris

SAS au capital de 10 000€ - Siret 504 040 213 00010 – APE 741C - TVA intracommunautaire : FR 67504040213

Transformation de la Société à Responsabilité Limitée F&C AUDIT en Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 12 février 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Le présent rapport aborde les points suivants :

- 1. Présentation de l'opération de transformation proposée aux associés**
- 2. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**
- 3. Mission du commissaire à la transformation**
- 4. Conclusion**

1. PRESENTATION DE L'OPERATION DE TRANSFORMATION PROPOSEE AUX ASSOCIES

1.1 Présentation de la Société F&C AUDIT

La société F&C AUDIT est une Société à Responsabilité Limitée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du Commerce et des Sociétés, tant en France qu'à l'étranger, est : l'exercice de la profession de commissaire aux comptes en application de la législation en vigueur ou prévue par les normes ou les usages professionnels.

Et généralement, toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, de nature à favoriser sa réalisation ou son développement.

Le siège social se situe à : 24 Avenue du Peuple Belge – 59000 Lille

Le capital social est divisé en 82 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Les associés de la Société F&C AUDIT sont :

- Marc BOTBOL titulaire de 20 parts sociales en pleine propriété,
- Thierry CAILLIEZ titulaire de 19 parts sociales en pleine propriété,
- Stéphane MELLOUL titulaire de 19 parts sociales en pleine propriété,
- Société FIDUCIAIRE PARTNERS, représentée par Stéphane MELLOUL titulaire de 24 parts sociales en pleine propriété.

1.2 Contexte et présentation de l'opération envisagée

En vos qualités d'associés de la Société à Responsabilité Limitée F&C AUDIT, vous allez prendre des décisions sur la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

Cette transformation en Société par Actions Simplifiée permettra à F&C AUDIT de se doter d'une structure plus souple, dont le fonctionnement paraît mieux adapté aux activités de la société et à la structure de son capital, dans le cadre de sa pérennité.

2. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

2.1 Analyse de la situation de la société F&C AUDIT

Nous avons analysé la situation de la société. La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le chiffre d'affaires connaît une forte évolution sur la période, il est en effet de 663 k€ au 30 septembre 2025. Il était de 581 k€ au 30 septembre 2024
- Les reprises sur provisions clients sont en hausse, passant de 13 k€ à 53 k€.
- Les charges d'exploitation progressent de 21 %, passant de 587 k€ à 709 k€ sur la période, notamment du fait de la hausse de la sous-traitance (+127 k€).
- Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 949 €, le résultat au 30/09/2025 ressort bénéficiaire à 5 k€, contre un bénéfice de 6 k€ au 30/09/2024.
- La trésorerie disponible s'élève à 283 k€ en fin d'exercice, en diminution de 145 k€ sur la période.

2.2 Diligences

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation. Pour nous permettre d'apprécier la situation financière de la société, nous avons effectué les diligences spécifiques suivantes :

- Nous avons vérifié que les documents comptables servant de base à la transformation ont été établis selon les principes conformes à la réglementation comptable et à ceux habituellement retenus par la société ;
- Nous avons mis en œuvre des diligences d'examen limité des comptes annuels arrêtée le 30 septembre 2025, qui se caractérisent essentiellement par des procédures analytiques, notamment pour apprécier le montant de la situation nette ;

- Nous nous sommes fait communiquer toutes les informations et documents permettant d'apprécier la continuité des activités de la société ;
- Nous avons vérifié que le résultat de la société jusqu'à la date d'émission du présent rapport ne remettait pas en cause l'opération envisagée.

3. MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

3.1 Analyse des biens composant l'actif social et des capitaux propres

Les derniers comptes annuels clôturés le 30 septembre 2025 présentent un résultat bénéficiaire de 5.375 euros, les capitaux propres à cette même date s'élevaient à un montant positif de 160.058 euros, s'analysant comme suit :

Éléments €	2025	2024
Capital social	8 200 €	10 000 €
Réserve légale	1 000 €	1 000 €
Autres réserves	145 482 €	187 949 €
Résultat de l'exercice	5 375 €	5 734 €
Total situation nette	160 058 €	204 682 €

Les ressources de la société au 30 septembre 2025, soit un montant de passif de 626.191 euros, ont permis de financer divers éléments constitutifs de l'actif social, et se présentent comme suit :

Éléments €	2025	2024
Total Actif immobilisé	- €	- €
Créances clients et comptes rattachés	246 338	118 313
Autres créances	96 692	59 377
Disponibilités	283 161	427 787
Total Actif Circulant	626 191 €	605 477 €
Total Actif	626 191 €	605 477 €

3.2 Diligences

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- Nous nous sommes également assurés que les obligations inhérentes à la nouvelle forme juridique sont respectées ou qu'elles le seront au jour de la transformation.

4. CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant le l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est présentée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à Paris, le 16/02/2026

AFYNEO AUDIT & EXPERTISE

Sabrina COHEN
Associée